



GEMENG
JONGLËNSTER

Junglinster, le 06 août 2019

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 26 juillet 2019 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section JB de Junglinster, n° cadastraux 1111/9310 & 1111/8019).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 07 août au 21 août 2019 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures. The first signature is on the left, and the second is on the right. In the center, there is a circular official seal of the 'Administration Communale Junglinster'. The seal features a coat of arms with a crown on top and the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' around the perimeter, separated by two stars.